



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MEUSE

Conformément aux dispositions de l'article R.226-2 du code de la route, la restitution du permis de conduire est subordonnée à un contrôle médical de l'aptitude à la conduite, comprenant un examen psychotechnique obligatoire.

Sept centres sont agréés par la Préfecture de la Meuse pour procéder aux examens psychotechniques :

Centre de Contrôle et Prévention

25 La Tannerie
57070 ST JULIEN-LES-METZ
Tél : 03.87.39.93.16 ou 03.87.39.93.15

Agence de Contrôle de la Conduite Automobile « A.C.C.A. 55 »

Espace Sainte Catherine
Salle 1 - 2^{ème} étage
4, boulevard des Ardennes
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03.85.23.93.61

GRETA
Rue Fernand BRAUDEL
55100 VERDUN
Tél : 03.85.23.93.61

Lorraine Sécurité Routière (C.F.M.R.L)

Auto-Ecole ROCHELLE
71 Boulevard de la ROCHELLE
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03.87.36.93.48

Auto-Ecole HELVETIA
32 rue Poincaré
55100 VERDUN
Tél : 03.87.36.93.48

Association AAC

Espace Sainte Catherine
4, boulevard des Ardennes
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03.66.98.00.21

Habitat Jeunes
12 rue Antoine Durenne
Parc Bradfer
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03.66.98.00.21

version 25/09/15



Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous
40 rue du Bourg CS 30512 55012 BAR LE DUC CEDEX - Tél : 03 29 77 55 55 - Télécopie : 03 29 79 64 49
site internet : www.meuse.gouv.fr courriel : pref-courrier@meuse.gouv.fr